

# DCI nationale UNSA aux seuls sujets ferroviaires !

Le 9 mars 2016, les salariés du Groupe Public Ferroviaire SNCF se sont massivement mobilisés concernant les sujets "Décret-socle, effectifs, et salaires". Avec près de 40 % de grévistes, ce mouvement est symptomatique du fort niveau d'inquiétude ressentie par l'ensemble des agents concernant ces thèmes à très fort enjeu pour l'avenir du ferroviaire. La nécessité de réponses et d'avancées concrètes est désormais d'actualité.

## Une interfédérale sans position commune !

Une interfédérale regroupant l'ensemble des Organisations Syndicales représentatives s'est tenue en début de semaine afin de définir les suites à donner. L'**UNSA-Ferroviaire** déplore l'absence de position commune quant aux thèmes évoqués. En effet, l'**UNSA-Ferroviaire** n'a mandat qu'aux seuls intérêts des salariés de la SNCF et de la branche ; toutes autres problématiques n'ayant pour effet que de dévoyer, voire stopper la dynamique engendrée !

## L'UNSA dépose une DCI aux seuls sujets ferroviaires !

L'UNSA, en responsabilité, dépose donc une **Demande de Concertation Immédiate** pour les thèmes suivants :

- **Ouverture immédiate de négociations sur le régime de travail au sein du GPF**, permettant ainsi d'appréhender le sujet sur les trois niveaux (Décret, Convention collective nationale, Accord GPF) ; ces négociations devant faire l'objet d'un accord de méthode préalable.
- **Pouvoir d'achat** : ouverture immédiate de négociations salariales. Ce point devra également faire l'objet d'un accord de méthode.
- Au titre de l'intégration sociale des salariés dans le GPF, et conformément à la loi du 4 août 2014 portant réforme ferroviaire, l'**UNSA** demande une équité de traitement pour tous les salariés du GPF. À cet effet, l'**UNSA** revendique l'ouverture de négociations d'un Accord Intéressement à l'EPIC SNCF.
- **Concernant l'emploi** : plusieurs métiers sont actuellement en forte tension par manque d'effectifs, notamment au niveau de la Traction, mais également dans les fonctions DPX et RH. Cette situation est de nature à dégrader le haut niveau de qualité du ferroviaire attendu par les usagers.

Paris, le 16 mars 2016



Pour un Nouveau Cap Social SNCF et ferroviaire !



SNCF

**Monsieur Jean-Marc AMBROSINI**

Directeur Général Délégué

Cohésion et Ressources Humaines

2 Place aux Etoiles

CS 70001

93633 - LA PLAINE SAINT-DENIS CEDEX

Paris, le 15 mars 2016

Monsieur le Directeur,

Dans le double contexte de la mise en œuvre de la réforme du ferroviaire et d'un budget 2016 du GPF contraint, la fédération UNSA-Ferroviaire vous interpelle sur les conséquences impactant directement les salariés du GPF et de la Branche.

La parution de la version stabilisée du décret socle, le 10 mars 2016, implique l'ouverture des négociations sur l'organisation du travail au niveau de la Branche et des Entreprises.

Ainsi conformément à l'article 4-2 du RH0826, l'UNSA-Ferroviaire vous dépose une Demande de Concertation Immédiate sur les points suivants :

- L'ouverture immédiate de négociations sur le régime de travail au sein du GPF, permettant ainsi d'appréhender le sujet sur les trois niveaux (Décret, CCN, Accord GPF).  
Ces négociations devant faire l'objet d'un accord de méthode préalable.
- Pouvoir d'achat : nous demandons l'ouverture immédiate de négociations salariales. Ce point devra également faire l'objet d'un accord de méthode.
- Au titre de l'intégration sociale des salariés dans le GPF et conformément à la loi du 4 août 2014, nous demandons une équité de traitement de tous les salariés GPF. A cet effet, nous revendiquons l'ouverture de négociations d'un Accord Intéressement à EPIC SNCF.
- Concernant l'emploi : plusieurs métiers sont actuellement en forte tension par manque d'effectifs, notamment au niveau de la Traction, mais également dans les fonctions DPX et RH. Cette situation est de nature à dégrader le haut niveau ferroviaire attendu.

Dans l'attente d'être reçus, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations respectueuses.

**Roger DILLESEGER**  
Secrétaire Général Adjoint



Pour un Nouveau



Cap Social